

## AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

### COMMUNE DE MATHAUX

Enquête publique portant sur le permis de construire n° PC 010 228 20 W 0002 déposé le 20 août 2020 par le Département de l'Aube, dont l'objet est la construction d'une base nautique sise rue du Caron, lieudit l'Etape, à Mathaux dans la bande littorale des 100 mètres.

Par arrêté en date du 28 mai 2021, le Maire de Mathaux a ordonné l'ouverture de l'enquête portant sur le permis de construire n° PC 010 228 20 W 0002 déposé le 20 août 2020 par le Département de l'Aube dont l'objet est la construction d'une base nautique sise rue du Caron, lieudit l'Etape, à Mathaux,

A cet effet,

Monsieur Guy ALLART, Conseil des collectivités locales, a été désigné par le Président du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Mathaux, sise rue de l'Ecole, 10500 Mathaux, du 14 juin 2021 au 29 juin 2021, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir les lundis de 14H à 19H et les vendredis de 9H à 12H et de 15H à 19H ainsi que les mercredis de 14H à 17H.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra en mairie le samedi 19 juin 2021 de 9H à 12H, ainsi que le mardi 29 juin de 15H à 18H.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera consultable et les observations sur ledit projet de permis de construire pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie.

Egalement, le dossier d'enquête publique sera consultable de manière dématérialisée sur le site du Département de l'Aube à l'adresse suivante : [www.aube.fr](http://www.aube.fr)

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la Mairie de Mathaux à l'issue de l'enquête.